



NATIONAL ASSEMBLY OF ZAMBIA

Parliament Buildings

P.O Box 31299

Lusaka

www.parliament.gov.zm

**DÉCLARATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE 214^E CONSEIL
DIRECTEUR (D'ADMINISTRATION) AU COURS DE LA 150^E ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE DE L'UIP ET DES RÉUNIONS CONNEXES TENUES**

**DU 5 AU 9 AVRIL 2025
À TACHKENT, OUBÉKISTAN**

**PRÉSENTÉE LORS DE LA 57^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM
PARLEMENTAIRE DE LA SADC TENUE À VICTORIA FALLS CITY,
ZIMBABWE, DU 30 MAI AU 7 JUIN 2025**

**PAR
LA TRÈS HON. NELLY BUTETE KASHUMBA MUTTI, SC, MP, FAPRA,
PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA ZAMBIE ET
REPRÉSENTANT DU GROUPE SADC AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIP
- JUIN 2025**

SALUTATIONS

1. Votre Excellence, Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe et Président en exercice de la SADC ;
2. Excellence, Monsieur le Président du Forum parlementaire de la SADC et Président de l'Assemblée nationale de Madagascar, le Très Honorable Président TOKELY Justin ;
3. Honorables Présidents des Parlements Membres du Forum et Chefs des Délégations ;
4. Honorable Shally Josepha Raymond, Présidente du Caucus Régional des Femmes Parlementaires (RWPC) ;
5. Honorables Parlementaires présents ;
6. Votre Excellence, la Secrétaire générale du Forum Parlementaire de la SADC, Mme Boemo Sekgoma ;
7. Mesdames et Messieurs les Représentants des Parlements régionaux ;
8. Mesdames et Messieurs les Greffiers/Secrétaires généraux des Parlements Membres ;
9. Membres du Corps diplomatique ;
10. Des Représentants de la Société Civile et tous les membres des Médias ;
11. Les Membres du Personnel des Parlements Membres et du Forum Parlementaire de la SADC ;
12. Distingués invités ;
13. Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs.

1.0 INTRODUCTION

J'ai l'honneur de présenter une déclaration sur les principaux résultats des 214^e réunions du Conseil directeur de l'Union interparlementaire (UIP), qui se sont tenues pendant la 150^e Assemblée de l'UIP et ses réunions connexes, à Tachkent, en Ouzbékistan, du 5 au 9 avril 2025.

Pour situer le contexte, en particulier pour les nouveaux membres du Comité exécutif (EXCO) et d'autres personnes qui ne connaissent peut-être pas parfaitement la structure des engagements de l'UIP, les réunions de l'Assemblée de l'UIP et de son Conseil directeur sont généralement précédées par des réunions de l'EXCO. Ces réunions regroupent des représentants des six groupes géopolitiques et sont suivies par les réunions géopolitiques respectives.

- Compte tenu de ce qui précède, la réunion du groupe géopolitique de la SADC a eu lieu le vendredi 4 avril 2025 et a été immédiatement suivie par la réunion du groupe Afrique. La réunion de la SADC était présidée par le Président du FP-SADC, tandis que le Secrétariat du Forum a apporté l'appui administratif et logistique.

150^E ASSEMBLÉE DE L'UIP ET RÉUNIONS CONNEXES

Ont participé à la 150^e Assemblée et les réunions connexes les délégués et délégations ci-après :

- i. 1 500 délégués provenant de 125 Parlements membres ;
- ii. 54 Présidents de parlement des Parlements membres ; et
- iii. 20 organisations partenaires.

Par ailleurs, trois points d'urgence ont été présentés par les différents groupes géopolitiques, dont le groupe Afrique. Malheureusement, aucun des points d'urgence n'a été adopté car ils n'ont pas obtenu le seuil des deux tiers requis. Il s'agit de la quatrième réunion consécutive de l'UIP sans adoption d'un point d'urgence. Je voudrais conseiller au Comité exécutif du FP-SADC et aux parlements membres d'être proactifs dans la préparation des points d'urgence plutôt que de le faire pendant l'Assemblée de l'UIP. Je pense que le Secrétariat du Forum peut jouer un rôle de pivot dans ce domaine avant l'Assemblée.

2.0 RÉSULTATS DE LA 295^E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA 214^E RÉUNION DU CONSEIL DIRECTEUR

2.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Le Conseil directeur a pris note du rapport du Président de l'UIP sur les activités réalisées au cours des six derniers mois. Ces activités comportaient des réunions dans huit pays dans le but de promouvoir les principes fondamentaux de l'UIP.

2.2 RAPPORT D'IMPACT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DE L'UIP EN 2024

Le Conseil directeur a pris note du Rapport d'impact présenté par le Secrétaire général sur les activités entreprises en 2024 conformément aux cinq objectifs stratégiques de l'UIP. Parmi les événements les plus marquants au cours de l'année écoulée, on peut citer les suivants :

- 152 parlements sur 190 ont approuvé les Principes communs d'assistance aux parlements ;
- 956 cas de violation des droits de l'homme examinés par l'UIP ;
- 1 995 acteurs du changement se sont engagés dans la campagne jeunesse de l'UIP ;
- 36,1 % de femmes députées en moyenne dans les Assemblées de l'UIP, par rapport à 35,3 % en 2023. (Je souhaite encourager le groupe de la SADC à veiller à ce que la composition des délégations aux réunions de l'UIP soit équilibrée, notamment en ce qui concerne l'intégration des jeunes parlementaires).
- 78 événements ont été organisés au cours de l'année sous examen, dont 2 Assemblées et 38 activités de renforcement des capacités nationales ; et
- La réponse des Parlements membres au segment de la responsabilité est passée de 71 % en 2023 à 81 % en 2024.

2.2.1 RAPPORTS DONT LE CONSEIL DIRECTEUR A PRIS NOTE

Le Conseil directeur a pris note des rapports des différentes Commissions permanentes de l'UIP ainsi que d'autres rapports importants, décrits ci-après :

- i. Groupe de travail sur la transparence, la redevabilité et l'ouverture ;

- ii. Rapport du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient ;
- iii. Mise à jour de la stratégie de communication de l'UIP ; et
- iv. Coopération avec les Nations unies.

Le Conseil directeur a également approuvé à l'unanimité la création de la Commission des affaires africaines, qui vise à promouvoir et à surveiller la paix sur le continent africain, comme c'était le cas dans les autres régions. Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une question qui préoccupe le groupe politique Africa Geo depuis un certain temps. Il est à espérer que cette Commission facilitera l'instauration d'un dialogue pacifique par le biais de la diplomatie parlementaire dans les différentes zones touchées par le conflit en Afrique et dans la région de la SADC en particulier.

2.3 QUESTIONS RELATIVES À L'ADHÉSION À L'UIP ET À LA SITUATION DE CERTAINS PARLEMENTS

2.3.1 Adhésion du Belize à l'UIP - Le Conseil directeur a approuvé la demande d'admission du Belize conformément à l'article 26.2(a) des Statuts et Règlements de l'UIP, étant donné que les principes actuels sont conformes aux principes généraux de l'UIP.

2.3.2 Situation de certains Parlements

Le Conseil directeur a approuvé les recommandations du Comité exécutif sur le statut des parlements suivants et continuera à suivre la situation dans tous les pays comme suit :

- i. ***Parlements qui ne sont pas en exercice*** – Afghanistan, Bangladesh, Guinée-Bissau, Haïti, Koweït, Myanmar, Niger, Soudan et République arabe syrienne ;
- ii. ***Parlements de transition*** – Burkina Faso, Tchad (transition terminée), Gabon (progrès en cours), Guinée, Libye, Mali et Soudan du Sud ; et
- iii. ***Pays où la situation politique a eu un impact sur le fonctionnement du Parlement*** – Palestine, Venezuela (République bolivienne) et Yémen.

2.3.3 Membres associés de l'UIP.

Le Conseil directeur a approuvé la recommandation du Comité exécutif de suspendre les droits du Parlement andin et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, qui ont accumulé des arriérés, conformément à l'article 5.3 des Statuts de l'UIP.

2.3.4 Parlements membres privés du droit de vote

Le Conseil directeur a noté que les pays suivants étaient actuellement privés du droit de vote et étaient susceptibles d'être suspendus de leurs droits de membre à part entière lors de la 151^e Assemblée de l'UIP, conformément à l'article 5.2, des Statuts de l'UIP.

- i. Argentine ;
- ii. Bangladesh ;
- iii. Éthiopie ;
- iv. Guinée ;
- v. Liban ;
- vi. Liberia ;
- vii. Îles Marshall ;
- viii. Tavula ;

2.3.5 Participation aux assemblées de l'UIP

Le Conseil directeur a examiné et pris note du rapport sur le nombre de pays qui n'ont pas pu assister aux réunions de l'UIP et aux réunions connexes en raison des difficultés financières, la majorité d'entre eux étant des petits États insulaires en développement (PEID). Le Conseil directeur a par ailleurs approuvé les amendements proposés au Fonds de solidarité parlementaire (FSP), qui visaient à renforcer l'efficacité du Fonds dans son soutien aux parlements confrontés à des difficultés financières. Je suis convaincue que ce soutien peut également être étendu à certains pays africains confrontés à des difficultés financières.

2.3.6 Adhésion à l'UIP en tant qu'observateurs permanents

Le Conseil directeur a approuvé l'adhésion des organisations suivantes en tant qu'observateurs permanents de l'UIP, sur la base de leurs objectifs qui correspondent aux principes de l'UIP.

- i. Global Greens ; et
- ii. World Water Council [Conseil mondial de l'eau].

2.4 RAPPORT FINANCIER DE L'UIP

- ***Recettes*** - Le Conseil directeur a pris note des états financiers de l'Organisation, dont les principales recettes proviennent des contributions des membres. Au total, 178 Parlements membres et 15 Membres associés ont été évalués [contributions mises en recouvrement], soit un total de

13,2 millions de dollars. Sur ce montant, seul 1,4 million de dollars n'a pas été perçu, principalement en raison de la conjoncture financière mondiale et de la situation de la République bolivienne du Venezuela, qui devait à l'organisation un montant se chiffrant à 800 000 dollars.

- Le Conseil directeur a également noté que 79 Parlements membres et Membres associés, au total, avaient encore des arriérés de contributions, dont 13 étaient passibles d'une suspension ou du retrait de la qualité de membre en vertu de l'article 5.3 des Statuts et des Règlements de l'UIP, tandis que 19 étaient passibles d'une perte du droit de vote en vertu de l'article 5.2 des Règlements. La qualité de membre de trois parlements membres, à savoir la République centrafricaine, le Congo et Haïti, ont été suspendus et leurs paiements en souffrance s'élevant à environ 250 000 USD ont été radiés en conséquence.
- En ce qui concerne les contributions volontaires des donateurs, le Conseil directeur a noté qu'elles s'élevaient à 3,9 millions de francs suisses, les donateurs s'engageant à verser 4,6 millions de francs suisses supplémentaires. En 2024, seuls 3,1 millions de francs suisses ont été dépensés. Parmi les organisations et les pays qui ont continué à soutenir l'UIP figurent l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada, Irish Aid, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Chine, le Conseil national fédéral des Émirats arabes unis, l'Union européenne, entre autres.
- **Dépenses** – un montant total de 99,4 % du budget a été dépensé conformément aux objectifs stratégiques de l'Organisation, tandis que 0,6 % a été consacré à d'autres frais.
- **États financiers vérifiés** – le Conseil directeur a pris note du rapport détaillé sur l'opinion des Commissaires aux comptes, le rapport détaillé et les états financiers vérifiés de l'UIP, qui ont été établis par la République d'Indonésie pendant deux années consécutives.

2.5 MODIFICATION DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS DE L'UIP

Le Conseil directeur a approuvé le projet de Statuts et de Règlements. J'ai eu le privilège de présider cette importante sous-commission et je dois ajouter

que le groupe de la SADC a participé activement à l'élaboration des propositions de modifications.

2.6 POSTES VACANTS À LA 150^E ASSEMBLÉE ET ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les Honorables Membres suivants du groupe SADC ont été élus aux différents postes suivants :

- i) Vice-présidente du Comité exécutif représentant le groupe géopolitique Afrique – **la Très Hon. Nelly B K Mutti, Présidente de l'Assemblée nationale de la Zambie.** Je souhaite informer les Membres que le groupe géopolitique Afrique est représenté par l'Algérie, la République démocratique du Congo et la Zambie au sein du Comité exécutif.
- ii) Forum des femmes parlementaires - **Hon. M. Coulibaly Dao (Côte d'Ivoire)** et **Hon M. B. Mophuting (Botswana)** ;
- iii) Bureau des jeunes parlementaires - **Hon. Abdelkader Abderamane Koko (Tchad).**
- iv) Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire - **Hon. A Guenchhouba (Algérie)** ;
- v) Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent - **Hon. J. Okwisa Makali (Kenya)** et **Hon. S. Amero (Ouganda)** ; et
- vi) Groupe de travail sur la science et la technologie - **Hon. K Kamel (Algérie)** et **Hon. M. Kademaunga (Zimbabwe).**

2.7 PROCHAINES RÉUNIONS DE L'UIP

Le Conseil directeur a approuvé le calendrier des futures réunions et autres réunions spécialisées de l'UIP qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs stratégiques de l'organisation. Les détails de certaines des réunions importantes sont les suivants :

- i. 151^e Assemblée et réunions connexes - Genève, du 19 au 23 octobre 2025 ;
- ii. 152^e Assemblée et réunions connexes - Genève, du 22 au 26 mars 2026 ;
- iii. 153^e Assemblée et réunions connexes - lieu et dates pour la tenue de la réunion, à confirmer ;
- iv. 15^e Sommet des Présidentes de parlement - Genève, 28 juillet 2025 ; et

- v. Sixième Conférence mondiale des Présidents de parlement - Genève, du 29 au 31 juillet 2025.

2.8 QUESTIONS RELATIVES AU BUREAU DU PRÉSIDENT

- Le Conseil directeur a approuvé à l'unanimité les conditions d'exercice adaptées pour la présidence de l'UIP, afin d'aider le bureau à s'acquitter de ses fonctions. Les dispositions administratives destinées à soutenir la présidence visaient à renforcer le système de soutien à la présidence et à allouer un soutien financier adéquat.

2.9 RECRUTEMENT DU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Le Conseil directeur a été informé de la procédure de recrutement du nouveau Secrétaire général (SG) de l'organisation à la suite de l'achèvement du mandat de deux ans de l'actuel Secrétaire général, conformément à l'article 27, des Statuts. Le processus de sélection pour le poste de SG commence 15 mois avant les élections par un vote à bulletin secret. Le Conseil directeur est censé élire le nouveau SG d'ici juillet 2026.
- Les détails complets de la procédure de recrutement du SG de l'UIP figurent dans l'annexe des Statuts et des Règlements de l'UIP. Les Parlements membres qui disposent de candidats appropriés sont encouragés à informer leurs ressortissants respectifs à postuler pour ce poste prestigieux.

2.10 PRIX UIP RANDAL CREMER – FRÉDÉRIC PASSY 2025

Le lauréat du prix Cremer-Passy 2025 sera lié à des résultats exceptionnels en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. L'assemblée souhaitera peut-être faire observer que lors de la 149^e Assemblée de l'UIP, le Conseil directeur a approuvé des amendements au règlement pour examen par les organes directeurs, comme indiqué ci-après.

- i) Prolongation du délai de présentation des candidats du 30 avril au 30 juin afin d'accorder aux groupes géopolitiques suffisamment de temps pour se concerter sur les candidats possibles.
- ii) Remplacer le système actuel d'un candidat principal et d'un suppléant par groupe par une nomination d'un homme et d'une femme en vue de rendre la liste des 12 candidats égale entre les hommes et les femmes.

- iii) Supprimer le critère relatif au soutien populaire, car il était subjectif à évaluer.

Les nominations pour le prix doivent être soumises par l'intermédiaire des six groupes géopolitiques au plus tard le 30 juin 2025 et peuvent comporter deux nominations, un homme et une femme. Les groupes géopolitiques devront également fournir une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles le parlementaire mérite le prix. Le prix sera décerné lors de la 151^e Assemblée en octobre 2025.

3.0 CONCLUSION

Permettez-moi d'exprimer officiellement une nouvelle fois ma reconnaissance et ma gratitude pour avoir eu le privilège de représenter le groupe SADC au sein du Comité exécutif de l'Union interparlementaire. Je crois que ce rapport détaillé aidera les Parlements membres à faire le point sur les questions émergentes et les nouveaux enjeux au sein de l'UIP.

Je vous remercie.